

Membres de droit :

- ▶ le président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), Etienne Pinte, député
- ▶ la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement et du ministère de la Santé et des Solidarités, représentée par Baudouin Seys
- ▶ l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), représenté par Jean-Louis Lhéritier
- ▶ le Centre d'analyse stratégique (CAS), représenté par Sylvain Lemoine
- ▶ la Direction de l'animation de la recherche et des études statistiques (DARES) du ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, représentée par Christel Colin
- ▶ la Direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE) du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, représentée par Chloé Tavan
- ▶ la Caisse nationale des allocations familiales (CAF), représentée par Hélène Paris.